**Rapport du huitième Comité de pilotage du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, Mexico, septembre 2015**

**Enjeux et priorités du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement**

Le Partenariat mondial a commencé son huitième Comité directeur comme il avait terminé les sept derniers, c’est-à-dire en s’efforçant de démontrer sa valeur ajoutée à la communauté du développement dans son ensemble. Au terme de huit réunions, il est un peu inquiétant de constater que les membres du Comité directeur en sont encore à l’examen de conscience, même si cela est en partie imputable aux résultats récents des réunions d’Addis-Abeba (Programme d’action d’Addis-Abeba) et de New York (cadre de développement pour l’après-2015), et au type d’orientation que doit choisir le Partenariat mondial lui-même.

Il est normal que le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement cherche à se situer parmi un ensemble général d’objectifs de développement, mais il risque de s’éloigner de sa mission s’il perd de vue les priorités fondamentales de l’efficacité de l’aide et du développement telles qu’elles figurent dans la Déclaration de Paris, le Programme d’action d’Accra et la Déclaration du Partenariat de Busan. C’est ce qui est largement apparu à la fin de la réunion et, bien que le Partenariat mondial soit un organe chargé de définir des normes, il fonctionne à partir de principes et de priorités établis qui permettent d’améliorer la coopération au développement. En définitive, il est nécessaire de définir de manière plus approfondie la relation entre le Partenariat mondial et les ODD; en effet, s’il semble clair que le Partenariat mondial doive soutenir le programme des ODD, ce n’est pas aussi clair de déterminer quels éléments sont à soutenir en priorité.

Ce débat a donné lieu à un consensus selon lequel le Partenariat mondial doit réunir ses efforts et éviter de se disperser. Une proposition utile a été soumise afin de visualiser et d’axer le travail sur les principes et les priorités de l’efficacité de l’aide (voir tableau ci-dessous). Cette approche pose toutefois un problème car les priorités thématiques ne prennent plus en compte les programmes des syndicats ou de la société civile.

|  | **Principes d’efficacité de l’aide** |
| --- | --- |
| **Priorités du Partenariat mondial** | Appropriation par les pays | Résultats obtenus | Partenariats de développement inclusifs | Transparence et responsabilité mutuelle |
| MRD |  |  |  |  |
| Coopération Sud-Sud et triangulaire |  |  |  |  |
| Rôle des entreprises dans le développement |  |  |  |  |
| États fragiles et pays à revenu moyen |  |  |  |  |
| Etc. |  |  |  |  |

Des discussions ont eu lieu sur les Initiatives du Partenariat mondial et les expériences mitigées autour de ces initiatives. Nous avons souligné la difficulté d’adopter ces initiatives, ce qui correspond assez à l’opinion générale, qui reproche un manque de cohérence entre les initiatives et souhaite un effort plus concerté pour les coordonner. L’atelier organisé à Bruxelles par la Commission européenne a largement été évoqué et il a été précisé que cet atelier serait reproposé au début de l’année prochaine.

La fin de la réunion a été marquée par l’intervention très inattendue et préoccupante du coprésident néerlandais, qui a laissé entendre que le Partenariat mondial entrait dans une nouvelle phase avec un nouveau mandat et qu’il constituait avant tout une plateforme de partage des informations – la logique présumée étant que, si le Partenariat mondial est privé de sa fonction de «responsabilisation», il sera plus facile de convaincre la Chine de s’y associer (donc encore un gouvernement donateur traditionnel qui pense être sur le point de rallier la Chine). Nous pensons que tous les autres mandants ont été surpris aussi, à en juger par le peu de consensus autour de cette question tout au long de la journée.

**Cadre de suivi du Partenariat mondial**

L’équipe d’appui conjointe a présenté un aperçu des activités organisées actuellement pour mettre sur pied un cycle de suivi de Busan plus solide et plus complet avant la prochaine réunion de haut niveau, consistant notamment à actualiser et à adopter, au final, le travail et les méthodologies relatifs aux quatre indicateurs pilotes : cadres de résultats nationaux, société civile, secteur privé, transparence. Pour l’instant, 60 pays ont confirmé leur participation ou leur intention de participer au prochain cycle de suivi (liste des pays ci-jointe). Enfin, un effort particulier a été réalisé pour rendre le processus de suivi plus participatif (sur la recommandation du groupe consultatif). En conséquence, l’équipe d’appui conjointe a fait part de son intention de veiller à ce que les mandants du Partenariat mondial figurent effectivement dans les données recueillies. L’équipe s’applique davantage à identifier les points de convergence nationaux de toutes les parties prenantes susceptibles de participer au suivi. Il sera important que nous communiquions les points de convergence nationaux à l’équipe d’appui conjointe pour garantir la présence des syndicats.

**Deuxième réunion de haut niveau à Nairobi en automne 2016**

Le gouvernement kenyan a présenté les préparatifs de la deuxième réunion de haut niveau du Partenariat mondial, qui se tiendra à Nairobi en automne 2016. La discussion a porté sur les résultats souhaités, ce qui s’apparentera probablement à une «déclaration d’intention», et non à un résultat négocié. Le mécanisme d’approbation des résultats sera supervisé par l’ambassadeur Macharia Kamau, qui a récemment présidé les négociations sur l’après-2015 (ainsi que les négociations du Groupe de travail ouvert).

Le gouvernement kenyan a fait part de l’ordre du jour provisoire (ci-joint) qui décrit les principaux thèmes prioritaires du Partenariat mondial, et des discussions thématiques supplémentaires se sont engagées sur le programme de l’après-2015 et le financement du développement, ainsi que sur un thème de priorité nationale concernant les jeunes et l’égalité de genre (en mettant l’accent sur les questions d’emploi). L’ordre du jour a paru conforme aux priorités des syndicats et de la société civile, et la partie supplémentaire sur l’emploi des jeunes a été accueillie favorablement. Toutefois, la réunion de haut niveau doit refléter nos perspectives globales à l’égard du Partenariat mondial, dans le sens où les thèmes doivent correspondre à l’ordre du jour fondamental.

**Conclusions de la réunion pour le travail à venir**

Pour terminer sur une note positive, la réunion du Comité directeur a abouti à des résultats essentiels et à des actions concrètes, comme indiqué ci-dessous, qui révèlent des avancées malgré l’examen de conscience du début de la réunion:

* Se mettre d’accord sur les domaines prioritaires pour affiner notre point de vue
* Former des groupes de travail participatifs sur les priorités nationales/partenariats pluripartites nationaux; plateforme de connaissances
* Chercher à atteindre, officiellement ou non, les principales parties prenantes (essentiellement les BRICS)
* Commencer à prendre en compte et à communiquer les résultats des Initiatives du Partenariat mondial, et les associer au travail plus général du Partenariat mondial
* Rassembler les pratiques nationales et les pratiques pilotées par les parties prenantes
* Prendre des mesures pour assurer une forte participation de toutes les parties prenantes au deuxième cycle de suivi
* Déployer et élargir encore les efforts de communication et les canaux de communication
* Former un groupe de travail pour la deuxième réunion de haut niveau afin d’aider les organisateurs à élaborer l’ordre du jour et à préparer les discussions thématiques
* Former un groupe de travail pour mobiliser les ressources du Partenariat mondial